

LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: FALKIRK 1139

VOL. XXII — No 10



JUIN 1938

Le Syndicat Catholique a-t-il atteint son but ?

“Oui, dit le R. P. Archambault, S.J., car il a amélioré les conditions de travail et combattu les idées subversives en notre province.”

En marge de la journée syndicale du 12 juin dernier, pour commémorer le vingtième anniversaire de fondation du Cercle d'Étude de Léon XIII des Syndicats catholiques nationaux de Montréal.

La journée syndicale organisée par les Syndicats catholiques nationaux de Montréal, hier, à l'occasion du 20^e anniversaire de fondation du Cercle Léon XIII, a remporté un parfait succès. La journée s'ouvrit à 8 hrs par une messe célébrée par l'aumônier général, M. l'abbé Jean Bertrand, en la chapelle de Notre-Dame de Pitié de la paroisse Sainte-Catherine, rue Amherst. Un bon nombre firent la sainte communion. M. l'abbé L. Olivier, curé, souhaila aux congressistes, la plus cordiale bienvenue et le plus grand succès dans leurs délibérations.

Mgr Conrad Chaumont, P.A., vicaire général et directeur des œuvres sociales du diocèse de Montréal, fit le sermon. Rappelant cette parole du Divin Maître: “Aimez-vous les uns les autres”, l'orateur demanda aux ouvriers syndiqués de cesser leurs “querelles fratricides et de s'aimer les uns les autres, comme des frères”. Les membres des Syndicats catholiques, dit-il, doivent être non seulement des travailleurs consciencieux, mais aussi des modèles chez les ouvriers, et donner, partout et toujours, le bon exemple.”

UN PREMIERE SEANCE

À 10 h. 15 s'ouvrit en la grande salle de l'édifice des Syndicats catholiques la première séance d'étude de la journée, sous la présidence de M. V.-E. Dupont, pré-

sident du Cercle Léon XIII. M. Achille Latreille, l'un des membres fondateurs de ce cercle, fut nommé président d'honneur. Aux côtés des présidents, siégeaient MM. les abbés J. Bertrand, aumônier général; Lucien Valois, assistant-aumônier, et Paul Corbière, aumônier des Syndicats catholiques de Saint-Jean, P.Q., ainsi que MM. Alfred Charpentier, président général de la C. T. C. C.; Philippe Girard, président du Conseil central de Montréal; E.-A. La Caire, vice-président de ce conseil, et Paul-Henri Roy, secrétaire du Cercle Léon XIII.

En ouvrant l'assemblée, M. V.-E. Dupont salua les congressistes et particulièrement des délégations imposantes des Syndicats de Valleyfield, Sorel et Saint-Ean.

Deux conférenciers, MM. Osias Filion et J.-B. Delisle, avaient été chargés d'exposer les origines du syndicalisme catholique en notre province et ses développements depuis 1918, année de la fondation du Cercle Léon XIII. Ils furent remerciés par MM. Paul-Henri Roy et J.-P. Malo.

Portèrent aussi la parole, MM. Damase St-Maurice et J.-P. Hogue, aussi fondateurs du Cercle Léon XIII. M. l'abbé Bertrand rappela que le syndicat catholique n'est pas un “syndicat canadien-français, mais un syndicat canadien, enrôlant dans ses rangs tous les ouvriers canadiens de toutes nationalités sur

une base nationale et catholique, avec la collaboration de toutes les races”.

LES PARTIS OUVRIERS

À la séance de l'après-midi, le président, V.-E. Dupont, présenta le R. P. J.-Papin Archambault, S.J., récemment revenu d'un séjour prolongé à Rome, comme président d'honneur.

Le conférencier, à cette séance qui dura près de 5 heures, était M. Alfred Charpentier, président général de la C. T. C. Il fut présenté par M. Philippe Girard, président du conseil.

M. Charpentier avait intitulé sa conférence: “L'ouvrier et la politique”. Il fit l'histoire du mouvement travailliste ou ouvrier politique au Canada, spécialement dans la province de Québec, depuis son apparition en 1880. “C'était alors le temps de l'“Ordre noble des Chevaliers du Travail”, qui recevait des suggestions de la vieille Europe, où florissait le plus pur socialisme, père du communisme d'aujourd'hui”, déclara M. Charpentier. Il passa ensuite en revue, année par année, les tentatives répétées, mais toutes vaines, d'un parti ouvrier. Il releva le fait qui se passa en 1904, à l'occasion de la visite en notre ville du fameux chef socialiste anglais, Keir Hardy.

“Une assemblée monstre, dit-il, eut lieu au Monument National, pour entendre le chef socialiste.

M. Jos. Ainey présidait. Or, ajouta M. Charpentier, M. Ainey eut le courage, de son siège présidentiel, de contredire le conférencier en lui faisant comprendre nettement “que la population catholique de la province de Québec tenait trop à ses vieilles traditions de respect aux pouvoirs publics et de paix sociale pour accepter ses idées subversives”. La foule, en immense majorité, applaudit M. Ainey, et le conférencier se retira, “honteux comme un renard qu'une poule aurait prise”, accentua M. Charpentier.

Le conférencier dit que vingt fois au moins, un petit nombre d'emballés du socialisme ont essayé de fonder un parti politique ouvrier. “À plusieurs reprises, dit-il, des candidats du parti ouvrier briguent les suffrages. Ils furent presque tous battus, et rares furent ceux qui ont sauvé leurs dépôts”.

En face de ces faits, M. Charpentier dit que l'ouvrier canadien n'a rien à gagner avec un parti politique ouvrier. Pour lui, les lois ouvrières peuvent être obtenues par les conseils centraux des syndicats, par le moyen de délégations auprès des gouvernements.

MM. G.-A. Gagnon, ancien candidat défait dans Chicoutimi; Philippe Girard et Achille Latreille, parlèrent sur la question. MM. J.-A. Pin et L.-A. Girard, journalistes, invités à porter la

parole, mirent fin à la série des discours.

LE R. P. ARCHAMBAULT

C'est alors que le R. P. Jos. Papin Archambault, S.J., chargé de résumer les débats et de rendre le jugement, dit en substance: “Je me pose cette question: Les Syndicats catholiques ont-ils atteint le but qu'ils s'étaient proposé il y a 20 ans? Je dis “oui”, parce qu'ils ont amélioré les conditions de travail, parce qu'ils ont facilité les relations entre employeurs et employés; enfin, parce qu'ils ont obtenu des lois favorables aux ouvriers, notamment la loi des contrats de travail, celle du salaire minimum, la pension des vieillards, et qu'ils ont empêché l'expansion des idées subversives en notre province”.

Ces déclarations furent accueillies par de vifs applaudissements.

“Continuez votre travail efficace, dit-il en terminant. L'Église vous le demande. Je vois une lacune qu'il vous faudra combler. Nul plus que moi n'admire le dévouement de vos chefs actuels; mais ils ne sont pas assez nombreux!”

Le président V.-E. Dupont, après de vifs remerciements à l'assistance, aux orateurs et spécialement au R. P. Archambault, déclara la Journée syndicale close.

(La Presse).

Sherbrooke à l'honneur

EMILE-NAP. BOILEAU,
Sec.-trés.ULRIC BOILEAU,
Prés.-gérant

Bureau: Tél. CHerrier 3191-3192

ULRIC BOILEAU, Limitée
ENTREPRENEURS GENERAUX
EDIFICES RELIGIEUX

4869, RUE GARNIER

— MONTREAL

Prêts aux particuliers

Banque d'escompte, la Banque Canadienne Nationale fait surtout des avances au commerce. Mais elle accueille avec la même cordialité les non-commerçants, quelque profession ou métier qu'ils exercent.

Le gérant de succursale étudie toujours avec sympathie les demandes d'emprunt qui lui sont faites par des particuliers honorables et solvables. Adressez-vous à lui avec confiance, même si votre proposition n'a pas un caractère commercial.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$146,000,000
537 bureaux au Canada
66 succursales à Montréal

PLateau 5151

**ACHETER CHEZ
DUPUIS
C'EST ECONOMISER**

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

Dupuis Frères
LIMITÉE

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny
et St-Christophe.

Tannerie : 4900, rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
TANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :
939, SQUARE VICTORIA — MONTREAL

CHerrier 1300

I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS
DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny

— Montréal

Le mouvement ouvrier international

Les unions internationales américaines — Internationales syndicales professionnelles — Internationales syndicales interprofessionnelles — L'organisation Internationale du Travail de la Société des Nations

Comme nous l'annonçons le mois dernier, nous commençons dans le présent numéro de "La Vie Syndicale" une série de trois articles sur le mouvement ouvrier international, notre but étant de chercher s'il y a lieu, pour la C.T.C.C. de s'affilier à l'Internationale Syndicale Chrétienne. Pour faciliter l'étude de cette question "La Vie Syndicale", après en avoir publié la première partie le mois précédent, reproduira dans le numéro de juillet la deuxième partie de la Constitution de la "Confédération internationale des Syndicats Chrétiens".

Les Unions internationales américaines dites de métiers

Beaucoup de gens mal informés, lorsqu'ils entendent parler d'"unions internationales", pensent qu'il s'agit d'organisations ouvrières répandues dans le monde entier. Ce n'est pas toujours le cas, ce n'est généralement pas le cas lorsque l'on a seulement en vue les unions internationales de métiers qui ont leurs sièges sociaux aux Etats-Unis avec des succursales des deux côtés de la frontière. C'est de là que vient leur nom d'"unions internationales". Ce sont avant tout des unions américaines professionnelles "american trade-unions" comme les désignent les ouvriers européens. La vaste majorité est ramifiée au sein de la Fédération américaine du travail, une faible partie s'est récemment affiliée au C.I.O., comité d'organisation industrielle de John Lewis.

Les vraies internationales professionnelles

Il y a par ailleurs de véritables internationales professionnelles qui ont des succursales disséminées dans plusieurs pays du monde. Ces organisations portent ordinairement le nom de "fédérations internationales" de tel métier ou de telle industrie. Elles fédèrent des centrales nationales de profession. Ces "fédérations internationales professionnelles" sont nombreuses entre les pays européens; c'est le cas plutôt rare que de telles organisations américaines aient des ramifications en Europe.

Les internationales interprofessionnelles

Les internationales syndicales interprofessionnelles sont bien les organisations mondiales que nous voulons ici souligner davantage. Il y en a trois:

1° La **Fédération internationale des unions de métiers**, dont le siège social est à Amsterdam, Hollande, est formée de centrales syndicales interprofessionnelles neutres ou socialistes telles que la Confédération générale du Travail de France. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, le British Trades and Labour Congress d'Angleterre et d'autres centrales similaires neutres et socialistes de quarante autres pays environ.

2° L'**Internationale Rouge des Syndicats Ouvriers**, dont le siège social est à Moscou, qui recrute toutes les centrales nationales de syndicats révolutionnaires dans le monde. La Worker's Unity League, fondée au Canada en 1932 et dissoute en 1935, en faisant partie.

3° La **Confédération internationale des syndicats chrétiens** qui a ses quartiers généraux à Utrecht, Hollande, comprend l'affiliation de la Confédération française des syndicats chrétiens de Belgique et les centrales chrétiennes d'une dizaine d'autres pays.

Trois doctrines philosophiques

La première de ces trois internationales interprofessionnelles, l'"Internationale d'Amsterdam" a pour doctrine la neutralité religieuse et politique, mais verse de plus en plus au socialisme.

La deuxième, l'"Internationale rouge" est un agent de l'Internationale communiste de Moscou pour fomenter les grèves révolutionnaires et préparer la dictature prolétarienne.

La troisième, l'Internationale chrétienne, travaille à l'établissement de la justice sociale par la collaboration des classes visant à l'établissement du corporatisme social.

L'Organisation internationale du travail (de Genève)

A côté et au-dessus de ces trois internationales interprofessionnelles (caractérisées chacune par une philosophie particulière) il faut citer "l'Organisation internationale du travail", organisée comme section de la Société des Nations en vertu du Traité de Paix de 1918.

L'O.I.T. est, avant tout, un organisme politique supporté par tous les pays membres de la S.D.N. C'est sous ses auspices qu'ont lieu tous les ans les conférences internationales du travail à Genève dont le but est d'adopter des conventions internationales en matière de législation sociale. L'O.I.T. est aussi une organisation tripartite qui fonctionne par une représentation des gouvernements des employeurs et des ouvriers dans son Conseil d'Administration et dans ses conférences annuelles.

(Suite à la page 7)

Ca et là

Les ouvriers reconnaissants

Lors de sa dernière séance régulière, le conseil des métiers de la construction des syndicats catholiques a remercié le gouvernement fédéral du beau geste qu'il vient de faire en abolissant la taxe de huit pour cent sur tous les matériaux de construction. Le conseil a aussi résolu de recommander à la ville de Montréal de suivre l'exemple d'Ottawa et d'abolir la taxe de vente de deux pour cent sur les matériaux de construction.

Le conseil ne doute pas que cette décision d'Ottawa donne un nouvel essor à la construction, dans le Canada, de même que le montant de \$148,000,000 voté pour l'amélioration aux habitations donne plus de travail à l'ouvrier de ces métiers. Les délégués ont été heureux d'apprendre cette nouvelle, alors que les travaux de construction ne sont pas très nombreux. Ils sont certains que les entrepreneurs profiteront de ce grand avantage pour exécuter des travaux et que les ouvriers trouveront ainsi du travail.

"Il ne faudrait pas oublier, a dit un délégué, que les chômeurs sont en majorité des ouvriers des métiers de la construction qui ne peuvent trouver du travail pour faire vivre leur famille. Ce qu'il faut, c'est donc d'aider ce groupe d'ouvriers pour faire disparaître le grand problème du chômage. Et il appartient à la ville de Montréal de suivre l'exemple d'Ottawa".

L'éducation syndicale

Le Comité catholique de l'Instruction publique a pris, à sa réunion de mai, une importante décision. A la demande de l'Ecole Sociale Populaire, il a décidé d'ajouter au programme de morale sociale, déjà en vigueur dans les écoles primaires, les "notions de syndicalisme chrétien" et il a adopté comme manuel, à partir de la 8e année, un Petit catéchisme d'Education syndicale que vient de composer le R. P. Richard Arès, S.J. Les autorités scolaires répondent ainsi à un vœu exprimé par la Congrégation du Concile dans sa lettre au cardinal Liénart sur le syndicalisme.

VOTRE BARBIER EST-IL UN SYNDIQUE ?

1. **UNION ALLIÉE
SYNDICATS CATHOLICO-NATIONALS
MONTREAL CAN.**

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Pelletier, éd.

**VIGNETTES
DE TOUS GENRES**
TÉLÉPHONEZ
MARQUETTE
4549
JOUR ET NUIT
à PHOTOGRAVURE
NATIONALE
LIMITÉE
282 RUE ONTARIO OUEST
PRÈS BLEURY MONTREAL

L'étiquette syndicale

Propagande intensive à travers toute la province en faveur de cette étiquette — Echos de cette propagande.

Les Syndicats Catholiques Nationaux de Montréal dans le but louable d'aider au maintien des salaires raisonnables et d'encourager l'industrie nationale mènent actuellement une campagne active en faveur de l'étiquette syndicale. Ils font appel tout d'abord aux lecteurs de "La Vie Syndicale" qui, toujours, ont suivi avec attention les progrès incessants de nos syndicats. Ils font appel à tous ceux qui, à juste titre, sont fiers d'être catholiques, ouvriers comme patrons, et se réclament des directives sociales des Souverains Pontifes contenues dans les Lettres Encycliques "Rerum Novarum", "Singulari Quadam" et "Quadragesimo Anno" afin qu'ils donnent leur appui réel et leur sympathique coopération aux organisations ouvrières catholiques qui s'en inspirent loyalement.

Ils font appel à tous les Canadiens sympathiques au mouvement ouvrier national mieux connu sous le nom de Syndicats Catholiques Nationaux, et leur demandent avec instance d'aider à nos officiers à être les maîtres chez eux en ce qui concerne la région et la direction des unions ouvrières nationales de cette province.

Cette campagne commencée depuis assez longtemps en faveur de l'étiquette syndicale doit être intensifiée. Et c'est pourquoi nous invitons tous les centres, toutes les villes de cette province où les ouvriers, les industriels, les marchands détaillants désirent coopérer avec nos unions pour favoriser la propagande de notre étiquette syndicale de bien vouloir se mettre en communication avec nous, Edifice des Syndicats Catholiques, 1231 est, Demontigny, Montréal, nous nous ferons un plaisir de leur donner tous les renseignements voulus concernant nos différentes étiquettes syndicales, ainsi que les noms des industriels, des manufacturiers qui ont signé avec nos ouvriers des contrats collectifs et qui ont droit de se servir de l'étiquette syndicale. Nous pourrions même, au besoin, s'ils le désirent, leur fournir tout autre renseignement utile pour mener avec succès cette campagne à travers la province.

Déjà, les villes de Sherbrooke et de Granby ont eu la visite des propagandistes de l'étiquette syndicale dans le vêtement et la chaussure. Le 7 juin dernier, Messieurs Philippe Girard, Angelo Pio et monsieur l'abbé Lucien Valois, des Syndicats de Montréal, avaient le bonheur de faire connaître aux syndiqués de Sherbrooke les avantages à retirer d'une pareille campagne pour eux-mêmes et pour toute la classe ouvrière enrôlée dans nos syndicats.

Monsieur Philippe Girard, président du Conseil Central de Montréal, a déclaré devant son sympathique auditoire "que le manque de fermeté et le désintéressement sont de grands défauts chez les Canadiens; ce manque de confiance en nous-mêmes nous place sur un rang d'infériorité et c'est pourquoi notre influence diminue dans notre propre province. Nous sommes plutôt enclins et c'est notre grand mal, à nous confier à d'autres (les Unions Internationales) comme si ceux-là pouvaient régler nos propres affaires bien qu'ils s'y entendent moins bien que nous. Monsieur Girard a déclaré encore que dans l'industrie du vêtement, dans celle de la chaussure, le meilleur moyen d'aider les ouvriers syndiqués, c'est d'exiger l'étiquette syndicale.

Le président du Conseil Central de Montréal a encore raconté quelques incidents des difficultés rencontrées par les Syndicats dans l'industrie du vêtement surtout à Montréal et ailleurs. Il a dénoncé deux chefs de l'Internationale qu'il a dit être des agents de propagande diplômés de l'école de Lénine de Moscou pour répandre la doctrine communiste au Canada. Il a ajouté que dans certaines manufactures du vêtement de Montréal où les membres de l'Internationale sont en majorité, le Comité Conjoint complotait avec cette Union pour faire congédier nos ouvriers syndiqués catholiques.

Monsieur Angelo Pio et Monsieur l'abbé Valois ont développé devant le même auditoire les avantages qu'il y a de répandre l'étiquette syndicale. Celle-ci apporte la preuve que la marchandise a été ouverte dans un atelier qui a passé un contrat collectif avec la Fédération Nationale du Vêtement ou avec la Fédération du Cuir et de la Chaussure. Après ces conférences, l'on procéda immédiatement à la formation d'un comité d'étiquette sous la bienveillante direction de l'abbé Louis-Philippe Camirand, aumônier. Nous remercions de tout cœur, Monsieur l'abbé Camirand et tous les membres du Conseil Central de Sherbrooke de leur généreuse hospitalité et de leur bienveillante coopération à notre œuvre de propagande de l'étiquette syndicale. Puissent-ils continuer leur travail de diffusion de l'étiquette auprès de leurs amis les marchands détaillants, les ouvriers, les communautés religieuses. Nous ne doutons pas de leur persévérance et nous sommes même assurés de leur succès pour l'avenir.

Nos propagandistes sont revenus à Montréal le lendemain. Dans leur voyage de retour ils arrêteront à Magog, afin de s'enquérir auprès de l'aumônier de l'endroit, des possibilités de succès qu'ils pourraient attendre de notre campagne de l'étiquette dans cette belle petite ville des Cantons de l'Est.

Monsieur l'abbé Laurendeau était absent et nos propagandistes durent continuer leur route jusqu'à Granby, où là, ils eurent le bonheur de parler de leur projet à monsieur l'abbé Desnoyers, des Syndicats de cette ville industrielle. L'œuvre de propagande de l'étiquette syndicale rencontrait dans l'abbé Desnoyers et dans tous ses officiers des Syndicats de zélés propagandistes. Le travail de propagande est déjà commencé et se poursuit avec une vive allure. Nous félicitons monsieur l'aumônier et tous ses dévoués auxiliaires, ouvriers ou autres. Nous leur communiquons avec ce présent numéro de la "Vie Syndicale" cette bonne nouvelle bien propre à les encourager. Le 14 juin dernier, se présentait à l'édifice des Syndicats de Montréal un marchand détaillant de Granby. Il venait demander à l'agent d'affaires de l'Union Nationale du Vêtement les noms de tous les détaillants qui emploient la main-d'œuvre sur licite et ainsi ont le droit d'apposer sur leurs vêtements l'étiquette syndicale.

Bravo, chers amis de Granby. Votre travail de propagande est effectif, il produit déjà ses résultats, dont vous devez être fiers.

Si tous les syndiqués suivaient l'exemple de ceux de Granby, il y aurait longtemps que nos syndicats catholiques nationaux auraient seuls le plancher dans l'organisation ouvrière de cette province.

UN TÉMOIN

Vingtième anniversaire de fondation du syndicat des Travailleurs en Chaussures de Montréal, Inc.

GRAND PIQUE-NIQUE DU BON VIEUX TEMPS

Pour commémorer le vingtième anniversaire de sa fondation, le Syndicat des Travailleurs en Chaussures de Montréal, Incorporé, organise pour le 6 août 1938, un grand pique-nique du Bon Vieux Temps, à la plage St-Jacques de Cartierville, située juste en face de l'hôpital du Sacré-Cœur.

Après 20 ans d'un travail ardu et de sacrifices de toutes sortes, le Syndicat des Travailleurs en Chaussures a cru bon de procurer à tous ses membres cette belle journée de réjouissances qui resserrera les liens d'amitié et de bonne entente.

Plusieurs personnages de marque se joindront à nous pour rehausser par leur présence cette fête des Travailleurs en Chaussures. Un programme de jeux des plus variés et des plus attrayants a été préparé pour la circonstance.

Venez en foule à la plage St-Jacques, vous vous amuserez ferme.

Le syndicalisme chrétien ne perd rien de sa force

Le congrès annuel des travailleurs chrétiens intitulé: "Congrès de la victoire"

Paris, 6 (P.C.-Havas) — Samedi dernier s'est ouvert le congrès annuel du syndicalisme chrétien, déjà baptisé de "Congrès de la victoire".

En 1936, la Confédération française des travailleurs chrétiens groupe 803 syndicats. Les lois sociales provoquent alors un extraordinaire essor du syndicalisme. En 1937, lors des fêtes grandioses qui marquent le cinquantenaire des syndicats chrétiens, le chiffre de 2,000 syndicats est atteint. En 1938, dans 27 grandes fédérations nationales de métier ou d'industrie, 2,366 syndicats chrétiens groupent un demi-million d'adhérents.

La victoire de la C.F.T.C. s'est affirmée durant ces derniers mois de trois manières. Primo, les candidats de syndicats chrétiens l'emportèrent dans les nombreuses élections professionnelles, notamment au conseil supérieur du travail où fut élu triomphalement le secrétaire général de la C.F.T.C., Gaston Tessier.

Secundo, la C.G.T., qui constitue la force syndicaliste la plus puissante, a définitivement reconnu la C.F.T.C. comme une organisation représentative d'une grande partie des travailleurs français.

L'autonomie des syndicats chrétiens

"Nous ne porterons pas atteinte au libre développement des syndicats ouvriers", déclara notamment Léon Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T. Les prétentions au monopole de représentation syndicale — qui prirent une tournure inquiétante en 1936 et en 1937 — ont disparu grâce à la résistance énergique et à la propagande inlassable des syndicats chrétiens.

Tertio, enfin et surtout, les pouvoirs publics, en premier lieu le gouvernement lui-même, collaborent régulièrement avec les syndicats chrétiens. Camille Chautemps les associa étroitement à l'élaboration du statut du travail. La C.F.T.C. comme la C.G.T. fut appelée à déposer devant les commissions parlementaires compétentes. Le parlement bannit scrupuleusement la loi sur la conciliation et l'arbitrage toute mesure attentatoire à la liberté syndicale.

L'apaisement des conflits sociaux

Dans ces conditions, le congrès de la C.F.T.C. dont ils jouissent, les

syndicats chrétiens se servent avec grand succès. C'est ainsi que les salariés chrétiens et les patrons chrétiens sont parvenus à instituer entre eux une libre procédure de conciliation et d'arbitrage qui empêche plusieurs conflits importants et offrit surtout au monde du travail un exemple d'une portée considérable.

Il importe de souligner que la C.F.T.C. n'est pas une organisation confessionnelle. Composée en immense majorité de catholiques qui, à l'occasion de chaque congrès, se rencontrent pour des retraites ou des veilles communes, elle demande à ses membres d'accepter la doctrine sociale de l'Eglise, mais non d'embrasser la foi chrétienne. C'est pourquoi les syndicats chrétiens de l'Afrique du Nord comptent de nombreux musulmans dans leurs rangs.

FOURRURES

ACHETER CHEZ REID C'EST ACHETER NATIONALEMENT !

Nous manufacturons tous nos manteaux dans notre propre atelier; c'est tout dire que nous sommes à l'abri de toute concurrence.

TOURS DE COU

Renards argentés, Capes de queues de renard, Martres de Roche, Fitch, etc.

Une visite à nos magasins vous convaincra de nos avancés.

J.F. REID

Petite annonce mais grande valeur. 1473 AMHERST CH. 3181

"Jura mais un peu tard, Qu'on ne l'y reprendrait plus"

Suivre des conseils mal avisés ou trop attendre est préjudiciable à votre bourse. Ne vous y faites plus reprendre. Confiez le soin de l'installation ou réparations de votre système de chauffage et de plomberie à nos ingénieurs et ouvriers spécialisés.

Téléphone: AMherst 1788 2114 est, Rachel MONTREAL



Enfin nous l'avons !...

LE DELICIEUX

SIROP D'ERABLE

DE QUEBEC

Vous pouvez en tout temps obtenir ce sirop d'excellente qualité provenant directement des érablières du vieux Québec.

SOYEZ CERTAINS D'OBTENIR LE PRODUIT AUTHENTIQUE provenant directement des érablières du vieux Québec.

le "CITADELLE" de choix

Si votre fournisseur ne peut vous en procurer, écrivez directement à

L'Association des Producteurs de Québec

5, AVENUE BEGIN,

LEVIS, QUEBEC.

ou

Magasin Citadelle, 7950 rue St-Hubert, Montréal, Tél.: DOLLARD 1231

Aimez-vous le bon beurre?

GOUTEZ AU BEURRE

de

J. Joubert
LIMITÉE

FAIT ET LIVRE EN 24 HEURES

SHERBROOKE A L'HONNEUR

LES SYNDICATS CATHOLIQUES SONT LE REMPART
CONTRE LE COMMUNISME
ET LE CONSEIL DE VILLE DE SHERBROOKE
LEUR SOUHAITE PLEIN SUCCES.

AVEC LES COMPLIMENTS DE

B. C. Howard, M.P.

SHERBROOKE, QUE.

AVEC LES COMPLIMENTS ET LES HOMMAGES
DU COLONEL

J.-S. BOURQUE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Avec les compliments et les hommages de

L'Académie Larocque

Dirigée par les Frères du Sacré-Coeur

Avec les compliments et les hommages de l'

ECOLE RACINE

Dirigée par les Frères du Sacré-Coeur.



M. l'abbé L.-P. CAMIRAND,
aumônier diocésain.



M. L.-P. DEMERS,
secr. gén., agent d'affaires des barbiers.



M. D. MARCHAND,
ag. d'affaires commis-épiciers et textile.

Avec les compliments de
STENSON
LA MEILLEURE EPICERIE
Produits antidiabétiques.

Syndiqués, faites réparer vos
chaussures chez

J. - D. Tremblay

138a, King ouest.



M. J.-C.-Eugène CARON,
organisateur général des Syndicats
catholiques nationaux de Sherbrooke.



M. O.-D. PAULHUS,
président du Conseil central.

Le conseil central de Sherbrooke

Le Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux de Sherbrooke, Inc., a été fondé en 1925 avec cinq syndicats et quelque cent membres. Depuis lors, la marche syndicale n'a cessé de progresser, car à date nous comptons au delà de 4,000 membres répartis dans nombre de vieux et nouveaux syndicats.

Activement à l'oeuvre, tous nos syndicats sont affiliés au Conseil Central de Sherbrooke, dont M. O.-D. Paulhus est le président et M. l'abbé L.-P. Camirand, l'aumônier.

Parmi les autres officiers du Conseil Central, on compte MM. A.-L. Fournier, premier vice-président; C.-E. Gauvin, second vice-président; Etienne Demers, secrétaire; J.-P. Grondin, trésorier; Ephrem Jacques et Jos. Carbonneau, directeurs, de la Cité de Sherbrooke; Honoré Bernier, directeur de la ville de Coaticook; J.-V. Lacasse, sentinelle; Lorenzo Lefebvre, commissaire-ordonnateur.

Couvrant tous les Cantons de l'Est, le Conseil Central de Sherbrooke compte en son sein:

LE SYNDICAT DES CHARPENTIER-SMENUISERS

nombreux, vigoureux et des plus considérables dans les métiers de la construction. Notons encore le

SYNDICAT DES BRIQUETEURS-PLATRIERS-MACONS

sans doute, pas des plus nombreux, mais d'une remarquable fraternité. A l'union de chacun des métiers précédents s'ajoute le

SYNDICAT DES PEINTRES

qui, comme partout ailleurs, connaît des hausses et des baisses, variant selon que le métier est prospère ou non.

Ajoutons encore le

SYNDICAT DES PLOMBIERS

qui vient de se réveiller après une période de silence causée par certains événements. Tel est aussi le cas du

SYNDICAT DES ELECTRICIENS

Enfin, malgré les revers des plombiers et des électriciens, le

SYNDICAT DES JOURNALIERS

a eu lui aussi ses revers, mais il s'est toujours maintenu d'une façon ou de l'autre sans défaillir.

Nous nous en voudrions d'omettre le nom de M. Florent Hébert pour être l'actif agent d'affaires des métiers de la construction de Sherbrooke.

LES BARBIERS

La bonne réputation des barbiers de Sherbrooke est bâtie du côté de l'union. Il est donc inutile d'ajouter que patrons et employés

Suite à la page 7

SERVICE D'AMBULANCE

BRIEN

Sherbrooke: Tél. 735

Coaticook: Tél. 218 — Magog: Tél. 400



M. Florent HEBERT,
agent d'affaires de la construction.

Comités conjoints

Sherbrooke possède actuellement deux comités conjoints distincts et actifs:

Le comité conjoint de l'industrie de la construction des cantons de l'Est

Le comité conjoint des barbiers et coiffeurs

Cependant trois autres comités conjoints poitent à l'horizon... Lesquels?..

Asbestos

Centre minier d'amiante, en plus d'un vigoureux

Syndicat des métiers de la construction!

Asbestos compte un florissant Syndicat d'amiante.

Collaboration, activité dans la grève même, succès, ce centre, vraiment donne un bel exemple d'union à tous les Cantons de l'Est.

Coaticook

La question du textile y est complexe. Mentionnons cependant à l'honneur le

Syndicat de la Penman's Limited remarquable par son dévouement et sa vaillance!
Disons que pour le

Syndicat de la Belding Corticelli

la grève y a fait des dégâts dont les ouvriers se ressentent encore aujourd'hui même.

Une autre industrie de Coaticook groupe le

Syndicat du meuble

qui a souffert lui aussi des malheureux retards qui ont été apportés à la sanction de la convention collective dans le meuble.

Enfin, il existe aussi à Coaticook le

Syndicat interprofessionnel

groupant autant les ouvriers de la construction que ceux des autres métiers trop peu nombreux pour former autant de Syndicats qu'il y a de métiers.

Magog

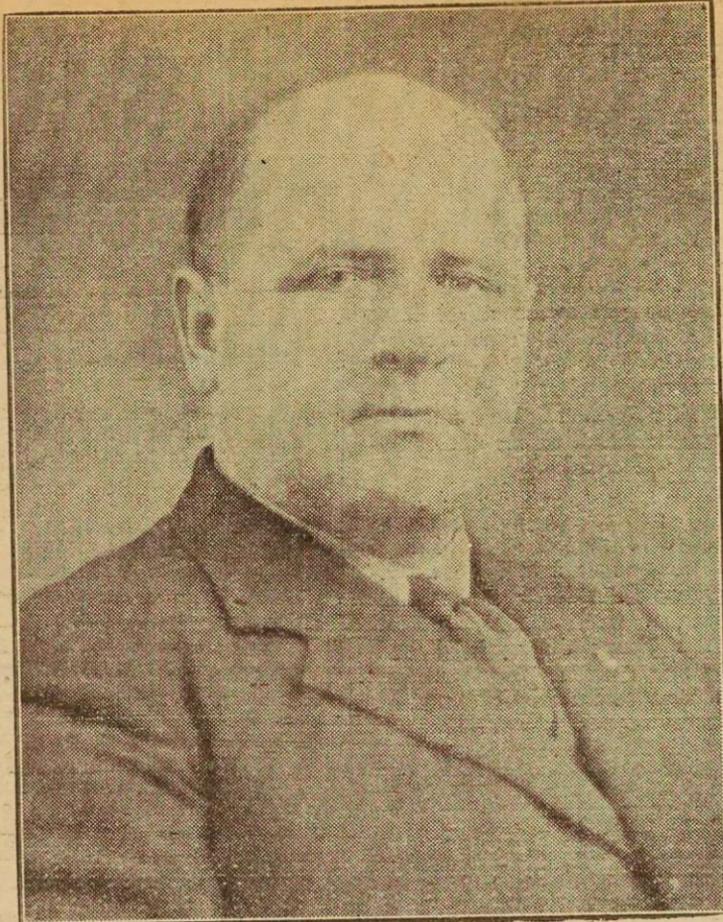
Centre florissant d'organisation, Magog possède un des plus vieux

Syndicats des commis de magasin qui va nous annoncer bientôt

J.-A. Pigeon

Valises, chaussures pour hommes
Réparation de chaussures

68, rue Wellington N. Tél. 1259



M. J.-L. GAUVIN,
président du Syndicat de la Voirie municipale.

une bonne surprise tout à l'honneur de sa vaillance. Le

Syndicat des métiers de la construction

est aussi florissant et compte les membres les plus intéressés de l'union!

Signalons également que Magog possède aussi son

Syndicat des maîtres-barbiers

affilié aussi au Conseil central de Sherbrooke et régi par le comité conjoint des barbiers de Sherbrooke.

Tout comme à Coaticook, excepté pour les métiers de la construction, le

Syndicat interprofessionnel

englobe tous les ouvriers qui n'ont pas d'organisation propre.

Lac Mégantic

Ces confrères sont les plus éloignés comme aussi les plus éprouvés par la longue maladie de leur aumônier. M. l'abbé Agenor Bisson n'a eu que le temps de mettre l'épaulé à la roue pour réorganiser le

Syndicat des métiers de la construction

Syndicat de la pulpe

Syndicat de la manufacture

Souhaitons avec le prochain retour de M. l'abbé Bisson à Lac Mégantic que l'organisation syndicale de là-bas réalise tout ce que les ouvriers avec leur aumônier ont tant à coeur d'accomplir au bénéfice de la classe ouvrière!

J. S. Mitchell & Company

LIMITED

MARCHANDS-QUINCAILLIERS EN GROS ET EN DETAIL

SHERBROOKE, P.Q.

Syndiqués, de passage à Sherbrooke, allez à l'

Hôtel King George

160, King ouest

Chambres avec eau courante, avec ou sans bains — Garage en connexion — Bière et vins servis — Taverne.

PRIX MODERES.

COMPLIMENT DES FRERES DU SACRE-COEUR

Ecole du Centre



AVEC LES HOMMAGES DE

L'Académie St-Jean-Baptiste

SHERBROOKE, QUE.

Dirigée par les Frères du Sacré-Coeur



COMPLIMENTS DE

SHERBROOKE PURE MILK

Lait pasteurisé, beurre et crème à la glace

RUE BELVEDERE

Tél. 886

SHERBROOKE, QUE.

L.-A. DESNOYERS

Représentant de

Paton Mfg. Co. Ltd.

Serges à soutane, says et serge à robes. Teinture "Grand Teint" garantie.

C. P. 218

Sherbrooke, Qué.

Avec les compliments et les hommages de

Julius Kayser & Co.

SHERBROOKE, QUE.

Syndicat National du Vêtement: Section de la fourrure contrat collectif sanctionné

En fin de janvier dernier, un groupe d'ouvriers de la fourrure, prenant conscience très nette du danger que présentent les unions étrangères dans notre province, répudia l'union internationale de ce métier qui avait eu le champ libre jusqu'ici, et résolut d'en former une autre.

Les débuts d'une organisation nouvelle étant toujours difficiles, le groupe en question s'adressa à la direction des "Syndicats Catholiques" qui les reçut avec bienveillance et leur facilita la tâche en leur donnant toute la coopération désirée.

Lutter contre une organisation établie depuis vingt ans, ce n'est pas une mince sinécure. Cependant, après cinq mois d'efforts persistants, temps relativement court si on considère les nombreux obstacles de l'adversaire, les difficultés, les formalités par où il a fallu passer, l'Union Nationale du Vêtement — section de la fourrure — est heureuse d'annoncer à ses membres et aux non-syndiqués que le "Contrat Collectif" soumis par elle a été sanctionné par le Ministère du Travail.

Cette Convention Collective s'appliquera à la presque totalité des marchands qui font le commerce du détail, à l'exception de quelques-uns que nous désignerons en temps et lieu.

C'est là une victoire dont nous avons lieu d'être satisfaits. Et nous espérons que cet heureux début stimulera l'ardeur et la confiance des membres et les encouragera à continuer dans la bonne voie, à seconder leurs officiers, afin que dans un avenir prochain, notre union puisse remporter une victoire complète.

Etre maîtres chez nous, organiser nos propres affaires tel qu'on l'entend, selon notre mentalité canadienne, empêcher les agitateurs étrangers de venir inculquer à nos ouvriers des idées révolutionnaires, c'est là la raison première pour laquelle nous avons quitté une organisation que nous jugeons peu apte à nous diriger. C'est la tâche à laquelle nous continuerons de travailler. Et le présent contrat, quoiqu'on dise en certains milieux hostiles, procure aux ouvriers une véritable amélioration de leurs conditions en général.

Nous croyons au succès futur de notre union. Ce qui a été fait en quelques mois est de bon augure pour l'avenir.

Beaucoup de travail, dira-t-on! En effet. C'est qu'il faut transformer chez un grand nombre d'ouvriers cet état d'esprit faussé qui les porte à croire que l'Union Internationale est immuable, souveraine, seule dispensatrice des bonnes conditions de travail, et qu'après elle, c'est la fin du monde. Et pour terminer, camarades de la fourrure, nous vous demandons une fois de plus votre entier support. L'union et surtout l'unité font la force. Si nous le voulons tous, nous vaincrons.

Paul PRIMEAU,
Secrétaire

Cartes de compétence et apprentissage

Au moment où ces lignes sont écrites, le contrat de travail pour l'année 1938-39 n'a pas encore reçu la sanction lui donnant force de loi. Ce retard, que l'on pourrait qualifier d'injustifiable, paralyse en partie les activités de comité paritaire; les inspecteurs ne pouvant faire leur travail avec autant d'efficacité que si la loi était en force. Il serait à espérer que nos gouvernants fassent diligence et nous accordent cette sanction que nous attendons depuis si longtemps. En attendant cet heureux jour, il y va de l'intérêt de tous les syndicats de la construction de mettre à l'étude deux grandes questions d'intérêt primordial: le système d'émission des cartes de compétence du bureau paritaire et l'enregistrement des apprentis.

Il y eut un temps où la carte de compétence émise par le bureau paritaire, par l'intermédiaire des bureaux d'examineurs des différents syndicats, était considérée comme devant rendre service aux organisations professionnelles ayant une certaine force, en ce sens, que l'ouvrier qui demandait une carte jaune était d'ordinaire de la couleur de sa carte, et dans ce temps-là l'on avait bon espoir de lui faire entendre raison et parfois en faire un bon membre. D'ailleurs la chose s'est vue en maintes occasions, quand il se voyait forcé de venir travailler dans nos chantiers fermés: et nous en avions chez les plâtriers et ailleurs. Depuis la mise-bas des bill "siamois" 19 et 20, dont on doit faire un loyal essai, voici que ceux qui furent "persécutés" par nos agents d'affaires, qui d'ailleurs ne voulaient que leur bien, remercient nos organisations de leur avoir fait avoir des salaires qui ont du bon sens et des conditions humaines, en prenant des cartes jaunes, car les unions, ils s'en fichent étant protégés par les bill 19 et 20.

L'Association des plâtriers de Montréal organise en ce moment une campagne de recrutement comme jamais auparavant. Nous ressentons déjà les effets désastreux de la législation ouvrière qui nous régit et il est grandement temps d'agir. Notre comité exécutif étudie en ce moment un moyen plus pratique d'émettre les cartes de compétence aux applicants qui ne seront pas connus pour être des ouvriers compétents. Nous avons été fortunés car jusqu'à date, nous n'avons eu aucun reproche.

Au cours des récentes négociations, j'entendais un député d'un comté rural nous lancer en pleine figure qu'avec deux dollars, les unions donnaient des cartes de compétence à n'importe qui, sans considérer sa compétence. Heureusement que le chapeau ne nous faisait pas; mais il avait des chiffres en main et j'ai pu vite constater les syndicats qu'il visait. J'ai appris depuis que:

(Suite à la page 8)

Syndicat des employés d'hôpitaux

Coopération bienveillante des infirmières

Les infirmières canadiennes-françaises ne font pas partie de l'Association des employés des hôpitaux mais elles travaillent à côté d'eux, partagent intimement les misères de leur situation et partagent aussi leurs idées dans les moyens à entreprendre pour solutionner "cette question vitale" qu'est l'obtention d'un salaire minimum raisonnable pour ces deux classes de la société.

Voilà pourquoi, à leur tour, elles protestent publiquement contre le retard apporté à la publication et à la mise en vigueur de l'Ordonnance les concernant.

Au cours du mois d'avril, deux déléguées des infirmières de Montréal avaient l'honneur d'être reçues par l'honorable Albini Paquette, professionnel lui-même, et par conséquent bien placé pour comprendre et sympathiser avec une profession soeur de la sienne, leur a exprimé en termes chaleureux et sincères l'intérêt qu'il portait à l'amélioration du salaire des gardes-malades; il a protesté énergiquement et avec véhémence contre la situation et l'exploitation faite sur le salaire pitoyable des infirmières, dans les hôpitaux; il a assuré aux déléguées que les administrateurs d'hôpitaux pouvaient améliorer cette situation en supprimant quelques abus de part et d'autre; il leur a affirmé que dès le début de mai, il obligerait ces maisons de roches, qu'on appelle hôpitaux, il les obligerait, dis-je, à leur faire battre un cœur!

Les infirmières, contentes de ce message d'espoir, sont revenues encourager leurs compagnes de Montréal; elles ont réussi faire luire de bons rayons de soleil à une assemblée où étaient présentes plus de deux cent cinquante infirmières canadiennes-françaises. Depuis, les jours et les semaines ont passé sans que ces paroles si réconfortantes se soient faites plus agissantes...

A l'Office des salaires raisonnables, on nous affirme que l'Ordonnance nous concernant est rédigée et entre les mains de ceux qui, en ne levant que le petit doigt, pourraient la faire mettre en vigueur en quelques jours. Ne sommes-nous pas en droit de nous demander le pourquoi de ce retard qui semble injustifié?

Considérons que les infirmières ont été les plus abattues par la crise et expliquons-nous facilement leur impatience et leur désir formel de ne plus vivre dans de telles conditions. Elles ont dû depuis des années travailler dans les hôpitaux au salaire de \$25.00 et de \$30.00 par mois, souvent même sans être logées. Il est plus que temps que le public soit ému du sort de ces femmes dévouées qui concourent de toute leur âme à rendre aux foyers tantôt un père, tantôt une mère, tantôt un être cher.

Pourquoi cette infériorité de salaire dans nos hôpitaux canadiens? Nos compagnes de langue anglaise sont soumises aux mêmes examens que nous, présentent donc les mêmes compétences et leur salaire minimum est de \$60.00 par mois et avec de meilleures conditions de vie.

Cet état de choses est une

(Suite à la page 8)

Encouragez nos annonceurs

PHARMACIE PINSONNAULT

1390 RUE ONTARIO EST, COIN PLESSIS - MONTREAL
Tél. AMherst 5544 - CHerrier 0376

CLairval 7902

Service courtois et diligent

AQUILA LAPOINTE

ASSURANCES

Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident —
Maladie, etc., etc.

4466, RUE LAFONTAINE
(Angle William-David)

MAISONNEUVE
MONTREAL

MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

HOTEL LAFAYETTE

A.-H. PATENAUDE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

Service jour et nuit

CHerrier 8676

GARAGE LAMY

LAVAGE, GRAISSAGE, HUILAGE
et REPARATIONS GENERALES

1310 DEMONTIGNY EST (Entre Panet et Visitation)

Librairie Beauchemin Limitée

430, rue St-Gabriel — Montréal

LIBRAIRES — EDITEURS — IMPRIMEURS

ACME
TRADE MARK

GANTERIE

Gilets de cuir Tricots
Vêtements de travail Chemises

Costumes pour le sport.

etc., etc.

Acme Glove Works Limitd

MONTREAL

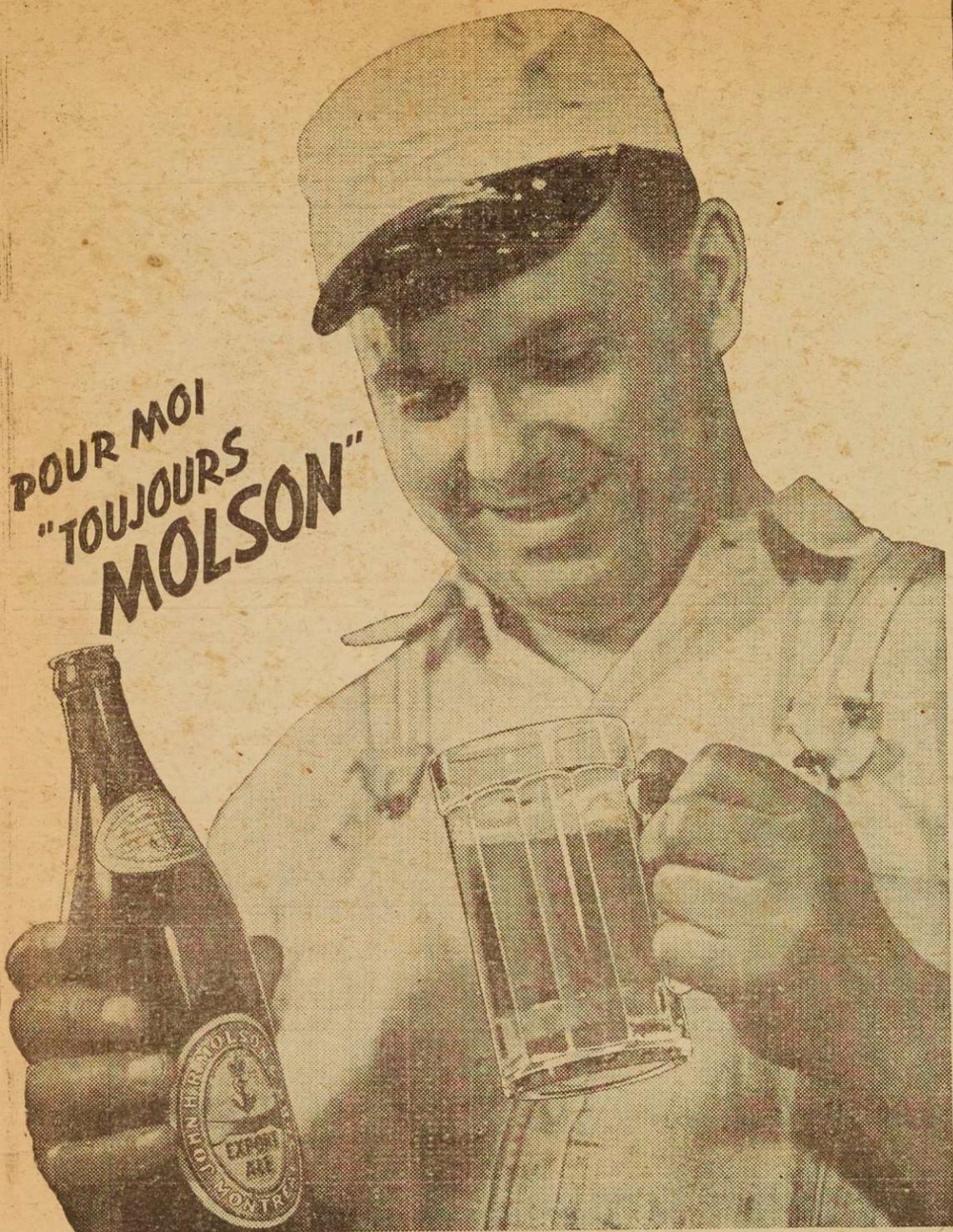
Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

L'ECONOMIE

permet à toute personne sérieuse de se créer une réserve liquide susceptible de parer aux situations imprévues et de traverser victorieusement des périodes difficiles.

Economisez donc et ouvrez un compte à

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



**POUR MOI
"TOUJOURS
MOLSON"**

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

TAIT-FAVREAU Limitée

L. FAVREAU, O.O.D., Président
EXAMEN DE LA VUE
TROUBLES MUSCULAIRES DE L'OEIL — AJUSTEMENT DES VERRES

L'Optométriste
LORENZO FAVREAU

et ses assistants
Pierre Crevier, Ba.O. et Lucien Hébert, Ba.O.,
OPTOMETRISTES - OPTICIENS LICENCIÉS
"Bacheliers en Optométrie"

BUREAU DU CENTRE
265, rue Ste-Catherine E.
Tél. Lancaster 6703

BUREAU DU NORD
6890, rue Saint-Hubert
Tél. CAJumet 9344

TOUJOURS

le même bon vieux

GIN CANADIEN
CROIX D'OR
melchers

MAIS!

dans un
NOUVEAU
FLACON
PLAT



85c

10 oz.

26 oz. \$1.90

40 oz. \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada par
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthierville

**Si j'avais un bon
"trente-sous"...**

Constatant que quelques-uns des des élèves de l'Académie Proctor jouaient à la "slot-machine", le directeur, M. J.-Halsey Gullick, se rendit aux quartiers généraux de la police, obtint une machine confisquée et la fit installer dans la classe de mathématiques. Il fit alors travailler le professeur d'arithmétique sur un problème qui impliquait la loi des probabilités et dont la solution était donnée par la machine mise en opération.

Les écoliers se rendirent compte qu'un joueur ne touche le gros lot qu'une fois sur 4,000, ce qui veut dire qu'en déposant ses cinq sous un par un, il doit verser \$200 pour retirer \$5.00. Ils apprirent de plus que le gain le plus élevé à venir ensuite survenait une fois sur 2,000 coups, c'est-à-dire, qu'il fallait \$100.00 pour retirer \$1.00.

Les écoliers ne tardèrent pas à abandonner le jeu. "The Rotarian"

Le conseil central de Sherbrooke

Suite de la page 4

fraternisent à merveille pour le bon fonctionnement d'une magnifique convention collective renouvelée au mois de mai dernier.

Prix, heures et conditions de travail vont à la satisfaction de tous les gens du métier et, grâce à Dieu, les Syndicats de barbiers de chez nous connaissent des apprentis de plus en plus compétents.

En somme, tous les barbiers travaillent avec coeur et aussi avec succès à remettre leur métier au rang qui lui convient.

VOIRIE MUNICIPALE

Voilà un syndicat qui ne s'est pas démenti. Nombreux et fort, il compte des membres des plus tenaces.

Pour les employés de la Voirie, de l'Hygiène, de l'Aqueduc et des parcs, n'être "pas du syndicat", c'est de se classer parmi les "démodés"! Cette réflexion est plus sérieuse qu'on ne le croit! En effet, l'ouvrier, seul, est faible; mais, uni, l'ouvrier peut tout! Ainsi, comme il se trouve nombre d'ouvriers de la Voirie municipale (comme partout ailleurs), ces ouvriers trouvent leur force dans le Syndicat.

Les faits ne manquent pas; les réalisations passées en sont la preuve la plus claire!

LES TEXTILES

Des difficultés... des succès... des difficultés! Ainsi pourrait se résumer la fameuse question des Textiles à Sherbrooke, dont certains syndicats sont actuellement à l'état plutôt latent.

Il faut cependant noter que le Textile du Coton se maintient, peut-être pas des plus nombreux, mais il est vigoureux.

L'ASSOCIATION DES EMPLOYES DE L'AUTO-VOITURE DES CANTONS DE L'EST

Le travail est commencé bien que certaines réalisations à ce sujet ne soient pas encore à jour. Espérons que dans un avenir prochain les nouvelles seront plus intéressantes!

COMMIS DE SHERBROOKE

Voilà des actifs et invincibles à la tâche! Ils ont bâti le premier contrat du genre dans la province de Québec avec

L'ASSOCIATION DES EPICIERS-BOUCHERS

Tous, tant employés qu'employeurs, y mettent tout leur coeur afin de faire un succès du contrat des épiciers-bouchers.

Inutile de dire tout l'intérêt que mettent tous les autres centres à prendre des renseignements sur cette organisation qui a bâti un contrat vraiment original.

LE CONSEIL CENTRAL DE SHERBROOKE EST

assuré de faire heureuse et longue route puisqu'il compte un nouveau venu du nom de:

SYNDICAT DES EMPLOYES CORDONNIERS

et tout le monde sait qu'un homme bien chaussé... fait longue route!

Mieux que cela l'avenir même du Conseil Central est entre bonnes mains et ne craint pas les atteintes de la maladie avec

L'ASSOCIATION DES EMPLOYES DU SERVICE HOSPITALIER DES CANTONS DE L'EST

En effet, nous avons à l'horizon un Syndicat de gardes-malades et d'infirmiers et à l'horizon s'annonce un prochain contrat collectif!

N'OUBLIONS PAS D'AJOUTER QUE

le Conseil Central de Sherbrooke compte, en plus des maîtres-barbiers, deux syndicats patronaux qui lui sont affiliés:

**L'ASSOCIATION DES EPICIERS-BOUCHERS (patrons)
L'ASSOCIATION DES MAITRES-CORDONNIERS**

Le mouvement ouvrier international

(Suite de la page 2)

Dans un prochain article nous démontrerons quel rôle joue, au sein de l'Organisation internationale du travail, de Genève, l'"Internationale d'Amsterdam", l'"Internationale rouge" et l'"Internationale chrétienne".

Alfred CHARPENTIER, Prés. Gén. C.T.C.C.

P.S.— Comme note de la fin nous ajouterons qu'en fait d'internationales, on n'oubliera pas qu'il existe aussi deux internationales communistes, celle fondée à Moscou, en 1919, et celle lancée par l'exilé Trotsky, l'année dernière.

A. C.

2009 RUE PLESSIS
VILLE D'AMHERST

MONTY, GAGNON & MONTY

POMPES FUNEBRES

SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de
La Compagnie Canadienne de Pompes Funèbres, Limitée

8 LAPOINTE, 414 RUE ADAM, MAISONNEUVE — AMHERST 1946



G. N. MONTY

Syndicat des employés d'hôpitaux

(Suite de la page 7)

Monte pour la province de Québec et pour tous les Canadiens français! Il appartient à nos hommes politiques d'égaliser cet état de choses qui tient les infirmières canadiennes en minorité; il appartient à nos hommes politiques, qui portent la responsabilité de toute idée révolutionnaire qui peut germer dans le cerveau de leur peuple, professionnel ou ouvrier; il appartient au clergé d'user de toute son influence pour faire disparaître des salaires immodérés; il appartient aux administrateurs des hôpitaux de réfléchir sérieusement sur un état devenu alarmant.

Tous vous devez vous poser la question suivante pour comprendre le ridicule du salaire payé à vos infirmières: "Messieurs, confieriez-vous votre propre vie et celles des êtres qui vous sont chers à vos servantes?"... La réponse est prompt et claire: "Non, mille fois non!" Alors, pourquoi donner à celles de qui vous prononcez le nom avec respect et supplication, quand les affres de la maladie vous clouent sur un lit de douleur, pourquoi leur donner la même rémunération qu'à vos bonnes dans vos maisons?

Les infirmières de Montréal espèrent que ces quelques suggestions qui donnent matière à de sérieuses réflexions leur attireront non seulement la sympathie du public, mais de la part du gouvernement "un prompt remède à leurs maux."

Gardes A. BERUBE et

F. HETU,

Déléguées à l'Office des Salaires raisonnables.

Résolutions au Congrès de la C. T. C. C.

Un certain nombre de résolutions ont été reçues à date par le secrétaire général de la C. T. C. C. Tous les syndicats affiliés à une fédération doivent envoyer leurs résolutions à leurs fédérations respectives tout d'abord, et elles arriveront au Congrès de la C. T. C. C. dans le rapport des dites fédérations.

Propagande syndicale

L'appel que nous avons fait, il y a quelques mois, aux différents centres a été bien interprété, de s'efforcer, en autant que faire se peut, de défrayer en tout ou en partie les dépenses de voyage du président ou autres officiers supérieurs lorsqu'on les invite à diverses manifestations de propagande, journées syndicales. Il nous plaît de dire qu'on n'a pas fait sourde oreille à cet appel, car nous avons aujourd'hui à remercier publiquement plusieurs centres qui ont effectivement défrayé de telles dépenses.

On se rappellera que c'était la fréquence croissante de ces manifestations dues à l'expansion de plus en plus considérable de notre mouvement qui a motivé cet appel. Nous continuons à espérer que ce geste sera imité, du moins de la part de tous nos groupements qui le peuvent faire sans trop de privations de leur part.

Cartes de compétence et d'apprentissage

(Suite de la page 6)

du premier août 1935 au premier mai 1938, 10 syndicats ont vendu 4620 cartes de Compétence (cartes jaunes) sur ce nombre, un métier en a émis 2404 et un autre 1451, les 768 répartis parmi les autres huit syndicats. Et ces chiffres sont officiels. Un nombre assez imposant de cartes fut émis durant les mois de mai et juin dont les rapports ne sont pas encore arrivés à destination. Je m'abstiendrai de faire des commentaires, d'ailleurs ce n'est pas ici la place, mais je crois qu'une étude très sérieuse de cette question des cartes jaunes devrait être faite dans chacun de nos syndicats. Les plâtriers ont commencé à étudier cette question.

On semble se désintéresser du sort de ceux qui, demain, seront appelés à prendre nos places: je veux parler de nos apprentis. Depuis que notre loi d'apprentissage a été sanctionnée, elle a très mal fonctionné. La plupart des patrons s'en fichent comme de l'An quarante. Tout ce qui les intéresse, c'est qu'un jeune homme fasse toujours le même travail pour le moins d'argent possible. On ne s'inquiète peu si ce jeune homme apprend son métier, cela c'est secondaire. Du train où vont les choses il est permis de prévoir que dans dix ans, il y aura rareté de main-d'œuvre compétente car nos jeunes gens n'auront appris qu'à faire qu'une seule chose: celle qui aura payé son patron. Comme pour la carte de compétence, il va falloir que la question de l'apprentissage rentre dans notre programme d'étude. On a assez fait de travail pour avoir une loi d'apprentissage et en avoir le contrôle, que du moins on s'en occupe. C'est bien beau et bon de s'écrier sur tous

les toits que l'on a obtenu des lois ouvrières, si on laisse à d'autres le soin de les faire respecter, c'est moins bon pour les ouvriers. Il est grandement temps que nos syndicats de la construction coopèrent ensemble et fassent en sorte que cette loi d'apprentissage fonctionne mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'à aujourd'hui.

J.-M. CHALUT,
Secrétaire Correspondant
Association des plâtriers de Montréal

EXIGEZ CETTE ETIQUETTE SUR LES
CHAUSSURES QUE VOUS ACHETEZ.

Main-d'oeuvre
syndicale



Contrat
collectif

C'est procurer du travail à tous les travailleurs en chaussures
du Syndicat Catholique national.



6821, St-Hubert, Montréal

SERVICE D'AMBULANCE

Calumet 0301

ANTONIO GARNEAU, C.R.

Avocat et procureur



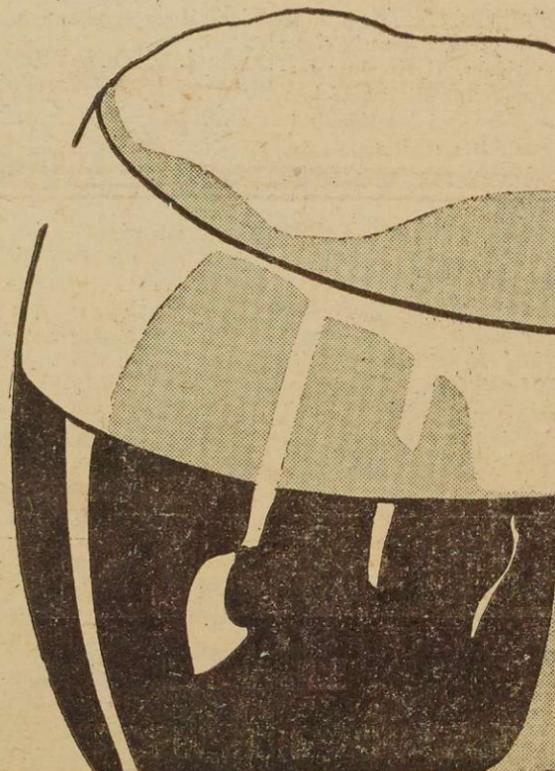
BERTRAND, GARNEAU & PIGEON

276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

HA. 7291

Vous vous en
régalez jusqu'à
la dernière

goutte!



Bière
**BLACK
HORSE**

LA BIÈRE

LA PLUS POPULAIRE AU CANADA